

**Point de presse du Porte-parole du Gouvernement:
" Le bien-être social
des citoyens est un
souci principal du
Gouvernement"**



La conférence de presse hebdomadaire du Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, tenue à l'issue du Conseil des Ministres de ce mercredi a été l'occasion pour celui-ci de commenter les travaux du Conseil.

Point de presse du Porte-parole du Gouvernement: " Le bien-être social des citoyens est un souci principal du Gouvernement"

Le Porte-parole du Gouvernement soulignera que le Président de la République a insisté sur la nécessité d'ajuster les politiques et stratégies sur les besoins du pays en matière de ressources humaines et cela en orientant les formations sur la base de ces politiques et stratégies en tenant compte des mutations et du développement fulgurant que connaît le pays. Cette équation, dira-t-il en substance, est facile pour un pays qui compte une faible population et cela grâce aux progrès scientifiques, techniques et professionnels. De même qu'il faudrait développer la formation professionnelle pour préparer une main d'œuvre capable d'occuper le marché dans les domaines de la menuiserie, de la construction, de la boucherie et autres petits métiers permettant ainsi de développer le pays par des connaissances et des ressources humaines locales et nationales. Le porte-parole du Gouvernement rappellera que le Président de la République a également exhorté les citoyens de départir de certaines pratiques qui ne collent plus au monde d'aujourd'hui s'interrogeant sur le nombre de petits commerces aurions-nous si chaque mauritanien s'entête à en construire dans chaque coin de maison? De même que les plans d'urbanisation doivent mettre fin à l'anarchie des constructions qui doivent à leur tour répondre aux besoins de la vie communautaire avec ce que cela comporte de centres de santé, d'écoles, d'aires sportives, de maisons de culture et de mosquées. M. Hamoud Ould Abdi indiquera que le Président de la République a donné instruction au Gouvernement de poursuivre ses efforts visant à l'extension des réseaux d'eau potable jusqu'à couvrir toute l'étendue du territoire national.

Le Ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement devait par la suite annoncer l'adoption de deux décrets de projets de loi portant l'un, sur le renouvellement du permis de recherche de diamant n°28 dans la zone de Djinenou dans les Wilaya de l'Adrar et du Tiris Zemmour accordé à la société Diamond Minerals Africa Limited pour une superficie de 7790 Km² pour une durée de trois ans. Le second décret porte sur la stratégie de modernisation des CAPEC pour la période allant de 2004 à 2008 dont la réussite a constitué un important aspect de la réduction de la pauvreté conformément aux prévisions du CLSP pour la période 2001-2015. Ainsi quatre nouveaux centres seront ouverts cette année dans les Moughataa de Teyarett, Riyadh, Guérou et Tintane avant que des centres de services soient ouverts l'année prochaine à Nouakchott et Kiffa et un nouveau centre dans les villes de Amourj, Barkéol, Kankossa, Mbout, Bababé, Maghta-Lahjar, Keur-Macène, Moudjéria et Ould Yengé. L'objectif de ces politiques vise à porter les épargnes à plus de quatre milliards UM, vingt mille crédits annuels.

M. Ould Abdi soulignera qu'au vu des travaux de ce conseil des Ministres, il apparaît clair que le Gouvernement s'est longuement attardé sur les orientations du Président de la République dont le souci premier reste le bien-être social des citoyens, l'amélioration de leurs conditions de vie et le développement du pays.